

INFORMATION EAUX

N° 574
Juin 2006



**"Les Journées d'information
du CNFME"**
Individualisation des contrats
dans les immeubles collectifs
Lyon - 7 septembre 2006



*Office
International
de l'Eau*

www.oieau.org

Spécial Mer et Littoral

- Le "Livre Vert" de la CE
- Campagne "Ports et Littoral Propres"
- Le palmarès "Pavillon Bleu" 2006
- Qualité des eaux de baignade en 2005

Les nouvelles des Agences de l'Eau

**Bilan national
de la consultation du public
Congrès de la FNCCR**

SIAAP :

Modernisation d'Achères

Enfin un nouveau look :

Les Cahiers Techniques de l'OIEau

**22 Jumelages
pour "TWINBASIN"**

**Nouvelles parutions
en librairie**

Megève - 20-22 sept. 2006

Congrès International
"L'eau en Montagne"
& "EURO-RIOB 2006"

CNFME :

Les stages d'oct. et nov. 2006

Dossier Thématique :
Eau et urbanisme

SOMMAIRE

**Spécial
Mer et Littoral**

I - 2

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Loire-Bretagne
- Rhin-Meuse

**3
4**

**Actualités
Françaises**

5

**Agenda
des Événements**

11

**Actualités
Internationales**

6

Librairie

12

**RIOB :
Réseau International
des Organismes
de Bassin**

7

**Dossier
Thématique**

13

**Nouvelles
de l'OIEau**

8

**Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site**

**Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>**

**3.200.000
visiteurs
en un an !**

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : **Christiane RUNEL**
Rédactrice en Chef : **Catherine JUERY**
Rédacteur : **Ghislain LOISEAU**
Maquette : **Nathalie CHAILLOU**
Abonnements : **Frédéric RANSONNETTE**
Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euros TTC
Étranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 52^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques
à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



1 Les pompes centrifuges

2 Recherche de fuites (EP)

**3 Réactifs de traitement
d'eau potable**

4 Instruments de mesure

5 Le comptage

6 La robinetterie (EP)

**7 Réseaux
d'assainissement**

**8 Nitrification,
dénitrification,
déphosphatation**

**9 L'ozonation
des eaux**

10 La chloration des eaux

11 La télégestion des réseaux

12 La pose des canalisations (EP)

**14 L'eau d'alimentation
des générateurs de vapeur**

**15 Les pompes, démarrage, arrêt,
variation de vitesse**

16 Le dioxyde de chlore

17 La surpression

18 Le pompage des eaux usées

19 L'alimentation en eau potable

HS Qu'est-ce que l'épuration ?



Office
International
de l'Eau

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org

L'EUROPE A BESOIN D'UNE POLITIQUE MARITIME INTÉGRÉE !



L'Europe est bordée de nombreuses îles, par quatre mers - la Méditerranée, la Baltique, la mer du Nord et la mer Noire - et par deux océans - l'Atlantique et l'Arctique. Deux tiers des frontières de l'Union sont constitués de côtes et les espaces maritimes relevant de la juridiction de ses Etats-

Membres sont plus étendus que le territoire émergé de ces derniers.

Il est important de reconnaître le potentiel économique que présente la dimension maritime de l'Union Européenne. On estime qu'entre 3 et 5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Europe serait issu des secteurs et services liés à la mer, sans tenir compte de la valeur des matières premières telles que le pétrole, le gaz ou le poisson.

Transport maritime, commerce, industries côtières et portuaires, production d'énergie en mer, pêche, aquaculture, recherche maritime, tourisme sont des activités humaines qui interagissent les unes avec les autres et peuvent avoir une incidence sur nos océans et sur notre qualité de la vie.

Et pourtant, trop souvent ces secteurs qui influent sur le milieu maritime fonctionnent isolément, chacun disposant de ses propres structures, défendant sa propre culture et sa propre vision et obéissant à ses propres règles, alors même qu'ils dépendent tous de la même ressource.

L'approche sectorielle peut engendrer des incohérences ou des conflits entre les opérateurs, et contrarier les synergies qui auraient pu s'établir entre eux. Cette situation peut aussi déboucher sur l'adoption de mesures néfastes pour l'environnement, ou faire peser des contraintes inutiles sur les activités maritimes concurrentes.

De ce point de vue, la perte accélérée de la biodiversité marine, en raison notamment de la pollution, des conséquences du changement climatique et d'une surexploitation des ressources, est un signal d'alarme qui ne peut être ignoré.

Il faut donc envisager une nouvelle approche de la gestion des mers et des océans.

Les rapports annuels du Secrétaire Général des Nations Unies concernant les océans et le droit de la mer soulignent régulièrement les problèmes dont pâtissent les océans faute de coordination. Plusieurs pays, et plus particulièrement l'Australie, le Canada et les Etats-Unis, se sont attachés au cours de ces dernières années à mettre au point des politiques intégrées relatives aux océans. Les grands principes et les objectifs de ces politiques ont beaucoup en commun.

Dans ses objectifs stratégiques pour la période 2005-2009, la Commission Européenne note qu'"il est particulièrement nécessaire de développer une politique maritime exhaustive visant à assurer une économie maritime prospère, acceptable pour l'environnement".

En mars 2005, la Commission Européenne a décidé de lancer une consultation sur l'avenir des mers européennes.

La réflexion sur l'avenir de la politique maritime de l'Union Européenne a franchi une nouvelle étape le 7 juin 2006 avec la publication, par la Commission Européenne, d'un livre vert intitulé "Vers une politique maritime de l'Union : une vision européenne des océans et des mers".

Les principales questions posées par ce livre vert sont les suivantes : peut-on réellement continuer à gérer et à développer toutes ces activités, qui parfois se recoupent, indépendamment les unes des autres ? N'est-il pas temps que l'Europe s'investisse dans une démarche politique véritablement intégrée, si l'on veut réussir à mettre en place une économie maritime prospère et durable pour le XXI^{ème} siècle et au-delà ?

Une politique maritime communautaire devrait être intégrée, intersectorielle et multidisciplinaire, et non être un simple recueil de politiques sectorielles verticales. Cette politique devrait appréhender les mers et les océans en se fondant sur une bonne connaissance de leur fonctionnement et de la manière dont il est possible de préserver la durabilité de leur milieu et de leurs écosystèmes. Elle devrait permettre de comprendre comment la prise de décision et la conciliation d'intérêts concurrents dans les régions marines et côtières pourraient déboucher sur un climat plus propice aux investissements et au développement d'activités économiques durables.

Pour y parvenir, il convient d'améliorer la coopération et de promouvoir une coordination et intégration effectives des politiques relatives aux mers et aux océans à tous les niveaux.

Le processus de consultation, qui commence avec la publication du livre vert, durera jusqu'à la fin du mois de juin 2007. La Commission estime que tout un chacun doit pouvoir participer à la consultation. Voilà pourquoi les observations peuvent être transmises à la Commission par courrier électronique, par le biais du site internet dédié au livre vert.

Le processus de consultation se déroulera au rythme de nombreuses manifestations qui contribueront à faire connaître le livre vert tout en encourageant les parties prenantes à réagir et à communiquer.

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : + 32 (0)2 299 11 11

www.europa.eu

BERNARD KACZMAREK NOUS A QUITTÉS !

Bernard Kaczmarek est décédé le 7 juin dernier à 57 ans.

Né en 1949 à Noyelles-Godault, ce polytechnicien avait débuté sa carrière à l'usine Metaleurop, puis dans une compagnie d'assurance, avant d'intégrer l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Devenu Chargé des Affaires Européennes auprès du Directeur de l'Eau au Ministère de l'Environnement, il a créé la Délégation des Agences de l'Eau à Bruxelles. Il a également été Conseiller du Ministre de l'Environnement polonais ainsi

qu'expert invité de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Commission Européenne ou de l'Office International de l'Eau. Bernard Kaczmarek a écrit ou co-écrit plusieurs ouvrages sur l'eau dont "L'Europe de l'eau, de Bruxelles à Paris", et le tout récent "Un nouveau rôle pour les agences de l'eau ?".

L'Office International de l'Eau partage la tristesse de ses proches et leur présente ses sincères condoléances.

LA CAMPAGNE "PORTS ET LITTORAL PROPRES"

Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, a lancé le 11 juin 2006 la campagne "Ports et Littoral Propres". Pendant tout l'été, 10.000 affiches en français et en anglais seront diffusées sur les 5.500 km de côtes du littoral français par les acteurs du littoral, partenaires de la campagne.

Cette affiche permettra à un large public, utilisateur du littoral (plagistes, promeneurs, plaisanciers, pratiquants de loisirs nautiques, ...), de prendre conscience que celui-ci est soumis à une pollution importante.

En effet, la pollution du milieu marin provient pour une part non négligeable des rejets de substances et de déchets : les déchets ménagers et les déchets spécialisés (huiles de vidanges, batteries, ...), les déchets sanitaires, ainsi que les déchets produits par l'entretien des bateaux (peintures, ...).

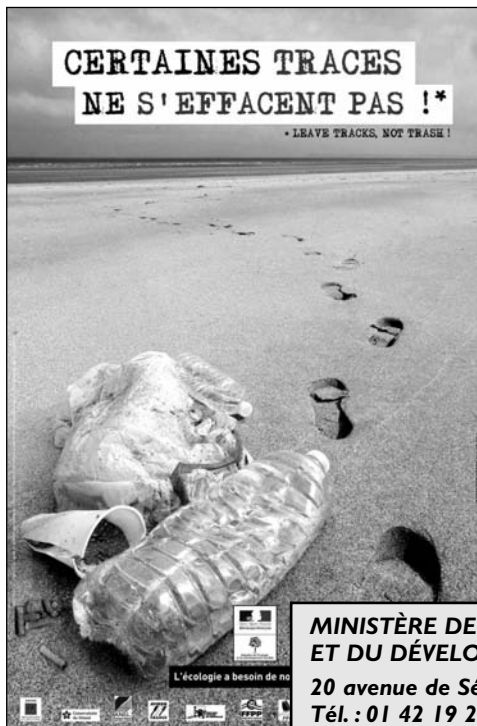
Il appartient à tous de protéger l'environnement marin.

La campagne "Ports et Littorals Propres" rappelle que la pollution du milieu marin provient en bonne partie des déchets déposés en mer ou sur les plages, mais aussi depuis la terre ferme, de l'intérieur des terres via les rivières ou les égouts.

Des sacs en plastique, des bouteilles, des palettes et autres déchets jetés volontairement ou accidentellement dans les rivières et également dans les toilettes ou dans les égouts, se retrouvent ainsi dans la mer et finissent sur nos plages.

Si la plupart des plages sont nettoyées régulièrement par les services municipaux, des entreprises de nettoyage ou des associations, le nettoyage mécanisé a malheureusement aussi un impact sur les écosystèmes côtiers.

Ainsi, cette campagne de sensibilisation sur les déchets en mer est l'occasion de rappeler à tous les citoyens la nécessité d'une vision partagée de la protection et de la gestion de ces espaces exceptionnels.



**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

PAVILLON BLEU 2006 : 95 COMMUNES LAURÉATES !



Créé par l'Office Français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance, qui mènent de façon permanente une politique durable en faveur d'un environnement de qualité.

Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver

les collectivités locales afin qu'elles prennent en compte le critère "environnement" dans leur politique de développement économique et touristique, en complément et en renforcement des directives nationales et européennes obligatoires.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur une commune, véhicule une image positive dynamique auprès des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

L'attribution des Pavillons Bleus pour l'année 2006 a eu lieu à Antibes le 2 juin dernier. 95 communes et 268 plages s'illustrent dans ce tout nouveau palmarès. Deux nouveaux lauréats rejoignent le palmarès Pavillon Bleu pour la première fois, il s'agit de la Commune de Beynat en Corrèze et de la Commune de Dijon en Côte-d'Or.

La rigueur de la campagne, l'exigence des critères demandent des efforts et des résultats visibles à tous ceux qui veulent obtenir le Pavillon Bleu, l'obtenir mais aussi le garder.

La campagne Pavillon Bleu d'Europe est soutenue par plusieurs partenaires au nombre desquels figurent notamment les Agences de l'Eau, la Fédération Française des Ports de Plaisance, l'Office International de l'Eau (OIEau) et l'Environnement Magazine. Ces partenaires participent aux jurys et aux groupes de travail fixant l'évolution nationale des critères et les grands objectifs de la campagne.

Le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Son succès est tel qu'il est désormais présent sur tout le territoire français, et que la FEE travaille d'ores et déjà à l'extension de ce label au reste du monde avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'Organisation Mondiale du Tourisme. L'Afrique du Sud mène quant à elle la campagne depuis 2001 et une opération pilote a été lancée en 2002 aux Caraïbes.

**OFFICE FRANÇAIS DE LA FONDATION
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE**
36 rue Amelot - 75011 PARIS
Tél. : 01 45 49 40 50 Fax : 01 45 49 27 69
<http://pavillonbleu.org>

NELLY OLIN DRESSE LE BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC RÉALISÉE AU TITRE DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

Le 13 juin dernier, Nelly Olin a dressé le bilan de la consultation du public réalisée en application de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Organisée par les Comités de Bassin sur le territoire métropolitain au second semestre 2005 et un peu plus tard dans les Départements d'Outre-Mer, cette consultation a permis de solliciter l'avis du public sur la synthèse des questions importantes identifiées au niveau des grands bassins hydrographiques, ainsi que sur le programme de travail prévisionnel pour la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

La Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable souligne trois préoccupations importantes qui ressortent de cette consultation.

Elle relève tout d'abord l'inquiétude exprimée par le public quant à l'anticipation des sécheresses et aux effets du changement climatique. Mme Olin rappelle que de nombreuses actions sont déjà engagées. Ainsi, le plan national de gestion de la rareté de l'eau a été mis en place pour réduire structurellement les situations, où l'équilibre entre l'offre et la demande en eau n'est pas assuré, et donner une nouvelle marge de manœuvre en matière d'alimentation en eau potable.

Un deuxième sujet de préoccupation qui a été souligné par le public porte sur le développement des pollutions diffuses de toutes origines. Nelly Olin précise qu'en ce qui concerne les pollutions diffuses d'origine agricole, le projet de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques prévoit de renforcer l'action concernant les pesticides. Le transfert de la TGAP "phyto" au profit des Agences de l'Eau, permettra à celles-ci de renforcer leur action dans ce domaine.

Enfin, la consultation a montré une grande sensibilité sur un troisième sujet particulièrement important : le financement et le prix de l'eau.

Lors de l'examen en première lecture à l'Assemblée Nationale du projet de Loi sur l'Eau, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a présenté un amendement qui engage le Comité National de l'Eau à donner son avis sur le prix de l'eau facturé aux usagers et la qualité des services publics de distribution d'eau et d'assainissement futurs.

Afin de disposer de données fiables, le contenu du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau et d'assainissement sera prochainement modifié pour inclure des indicateurs de performance du service.

Ce dispositif permettra d'obtenir des analyses comparatives du prix de l'eau et des caractéristiques et performances des services entre collectivités.

Il appartient maintenant aux Comités de Bassin de donner suite à cette première consultation du public et notamment d'introduire des inflexions ou des compléments dans l'élaboration des nouveaux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Les résultats détaillés de la consultation du public sont disponibles sur les sites Internet des Agences de l'Eau.

LOIRE-BRETAGNE



L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ET L'IFREMER SIGNENT UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION

Noël Mathieu, Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et Jean-Yves Perrot, Président-Directeur Général de l'Ifremer, ont signé le 2 juin une Convention Cadre pour la période 2006-2008, qui formalise les modalités d'une coopération renforcée entre les deux établissements dans le domaine de la connaissance, de la surveillance, de la gestion, de la protection et de la mise en valeur du littoral Loire-Bretagne.

Cette coopération va se développer autour de différents axes stratégiques :

- améliorer les connaissances, la compréhension du fonctionnement et de l'évolution du littoral,
- optimiser la surveillance permettant de répondre aux objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau, du Schéma Directeur des Données sur l'Eau et du Système d'Information sur l'Eau,
- élaborer des plans de gestion et d'accompagnement des politiques territoriales pour préserver la qualité des eaux du Bassin Loire-Bretagne,
- et enfin valoriser ces travaux, informer et communiquer auprès du public.

Dès 2006, une première série d'études commence, portant sur :

- la mise en œuvre du volet littoral de la Directive-Cadre sur l'Eau, et en particulier, la mise en place d'un réseau de sites de référence ;
- l'utilisation de nouveaux outils (modèle de dispersion des polluants, imagerie satellite) permettant d'améliorer les stratégies d'échantillonnage en milieu marin et estuarien ;
- la mise au point d'une méthodologie de suivi des apports bactériologiques depuis les bassins versants jusqu'à la mer ;
- la modélisation des flux de nutriments en lien avec le développement du phytoplancton toxique ;
- la surveillance de la biodiversité benthique (organismes marins vivant au fond).

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

RHIN-MEUSE



2^{ÈME} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE LA MEUSE À SEDAN

Plus de 300 personnes venues des cinq pays du Bassin Versant de la Meuse (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne et France) ont débattu, les 18 et 19 mai derniers à Sedan, du présent et de l'avenir d'un fleuve, jadis couloir d'invasions, aujourd'hui axe essentiel de développement en Europe.

Ce deuxième Symposium International de la Meuse, organisé par la Commission Internationale de la Meuse (CIM), en partenariat avec l'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA), la Ville de Sedan et la Région Champagne-Ardenne a innové, cette année, avec une initiative : le Symposium Junior, auquel participaient cinq classes de lycées ou de BTS (une par pays).

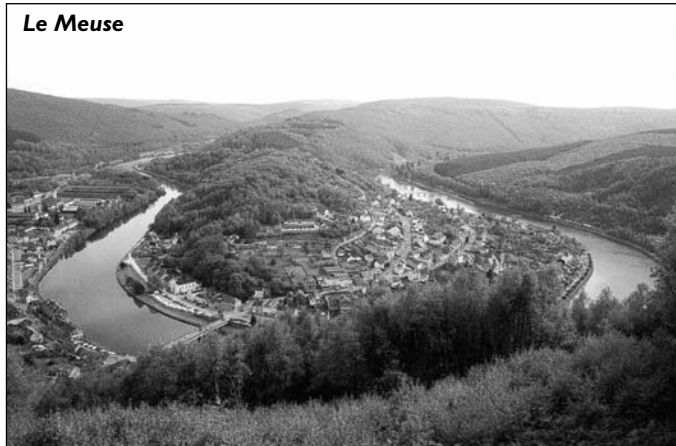
La première session de travail a été consacrée à l'explication de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

La deuxième session a permis d'approfondir le constat de l'état écologique du fleuve. Les objectifs fixés par la DCE semblent pouvoir être approchés dans les délais demandés (2015).

La troisième session a démontré les progrès réalisés dans la prévision des crues et la maîtrise des risques qui ne trouvent de solutions pertinentes qu'au travers d'une coopération transfrontalière.

La quatrième session a ouvert les perspectives de développement économique, écologique et touristique du bassin.

Le Meuse



Une table ronde réunissant les rapporteurs des sessions et des représentants des Etats et Régions concernés a enfin permis d'ébaucher une trame de plan de suivi de la Meuse.

Le prochain Symposium International de la Meuse aura lieu en 2010 en Belgique.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE L'EAU ET CRÉEZ VOTRE PROJET DE "CLASSE D'EAU" !

Projet scolaire
2006/2007...

**PARTONS À
LA DÉCOUVERTE
DE L'EAU!...**

**...et créons notre projet
"classe d'eau"**

CLASSE D'EAU
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

en partenariat
votre inspection aca

Pour la troisième année, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, en partenariat avec l'Inspection Académique, propose aux enseignants des écoles primaires et dans une certaine mesure à ceux des collèges et des lycées, de faire de l'éducation à l'eau et à l'environnement un temps fort de l'année scolaire.

La "classe d'eau" est un projet d'éducation à l'eau et à l'environnement élaboré par l'enseignant : temps fort dans l'année scolaire.

Elle dure une semaine et comporte des activités variées : sorties, rencontres, enquêtes, visites, expériences, connaissance, travaux, ...

La "classe d'eau" est l'occasion d'aborder avec les enfants le thème incontournable de l'eau et de la citoyenneté, de découvrir l'eau et les milieux naturels dans l'environnement proche, autour d'un ou plusieurs fils conducteurs.

Les dossiers sont à déposer avant les vacances de la Toussaint.

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse aide les enseignants à préparer les "classes d'eau" en leur fournissant de la documentation pédagogique. Si le projet est retenu conjointement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'Inspection Académique, l'enseignant à l'origine du projet reçoit pour chaque enfant de la classe des supports documentaires et ludiques, ainsi qu'une aide financière de 600 Euros par projet. Cette somme sera naturellement utilisée pour la réalisation de la "classe d'eau" et pourra servir par exemple pour le transport, les frais de visite, les achats de matériel, la rémunération d'intervenants spécialisés, ...

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

VEOLIA EAU REMPORTE LES DEUX PREMIERS APPELS D'OFFRE INTERNATIONAUX DE SERVICES D'EAU DE SLOVAQUIE

Veolia Eau vient de remporter successivement les deux premiers appels d'offre internationaux organisés par les Autorités Locales slovaques. Ils couvrent l'ensemble des services d'eau dans le centre du district de Banská Bystrica et dans le nord du district de Poprad de la Slovaquie. Avec ces deux contrats, Veolia Eau gèrera l'eau et l'assainissement pour 950.000 habitants de 750 villes et communes et emploiera 2.000 personnes.

"Ces deux premiers contrats sont significatifs de la confiance que les autorités locales slovaques portent au partenariat public-privé, dont ils apprécient la flexibilité et la capacité à répondre, non seulement à leurs attentes, mais aussi à celles de

leurs populations. Ils renforcent par ailleurs la position de Veolia Eau en Europe Centrale, qui après la République Tchèque et la Hongrie, devient le premier opérateur du marché de l'eau en Slovaquie", a commenté Antoine Frérot, Directeur Général de Veolia Eau.

VEOLIA EAU

52 rue d'Anjou - 75384 PARIS CEDEX 08
www.veoliaeau.com

LE SIAAP LANCE LES ÉTUDES DE DÉFINITION POUR LA REFONTE COMPLÈTE DE L'USINE "SEINE AVAL"



Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) vient de désigner les candidats retenus pour réaliser les études de définition pour la refonte complète de l'usine "Seine Aval", située à Achères dans les Yvelines.

D'une capacité de traitement de 2.080.000 m³/jour, l'usine "Seine Aval" est la plus grande station d'épuration d'Europe. Elle traite les deux tiers des eaux usées de l'agglomération parisienne, soit une population d'environ 5 millions d'habitants.

Ce marché de définition est la première étape d'une opération visant à moderniser le site d'Achères et à le rendre conforme aux Directives Européennes (Directive ERU, DCE).

L'étude devra en outre prendre en considération les obligations réglementaires en termes de qualité de rejet, le classement de

l'ouvrage en zone sensible, le traitement des boues et l'impact environnemental.

Dans cette phase de conception, STEREAU, à la tête d'un groupement constitué de SOGEA, BCEOM et IRH Environnement, a en particulier la charge de proposer des solutions performantes portant sur la définition et le chiffrage des process de traitement, ainsi qu'un programme de travaux.

D'un montant de 1,3 million d'Euros, ce contrat d'études a une durée de 14 mois.

STEREAU

Les Cyclades - 1, rue Antoine Lavoisier
78064 SAINT QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
Tél. : 01 30 60 22 60
www.stereau.com

SIAAP

2, rue Jules César - 75589 PARIS CEDEX 12
Tel : 01 44 75 44 75 - Fax : 01 44 75 44 34
www.siaap.fr

LA FNCCR ORGANISE SON 33^{ÈME} CONGRÈS, À BORDEAUX, DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 2006

Le 33^{ème} Congrès Triennal de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) aura lieu à Bordeaux du 12 au 15 septembre 2006. Ses travaux porteront notamment sur l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence pour les consommateurs domestiques.

Tous les trois ans, la FNCCR réunit ses adhérents lors d'un Congrès, également ouvert aux acteurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement : Elus, Cadres Territoriaux, représentants de l'Etat et des entreprises, ...

Pour les collectivités locales, organisatrices du service public de distribution, l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence suppose de réfléchir notamment sur les modalités de protection des consommateurs particuliers, les achats groupés ou la labellisation des fournisseurs.

En parallèle, le droit communautaire conduit à une mise en concurrence progressive de l'ensemble du système électrique et gazier, y compris, peut-être, les réseaux de distribution.

La question de l'adaptation des contrats de concession est, en tout état de cause, posée.

La protection et la gestion de la ressource en eau seront aussi au cœur des débats du Congrès : Une table ronde traitera ainsi des moyens de faire face à la sécheresse, laquelle revient de façon récurrente et implique chaque année davantage les Collectivités. D'autres conférences traiteront de la gestion de l'eau dans les Départements d'Outre-Mer et des indicateurs de performance des services d'eau potable et d'assainissement.

FNCCR

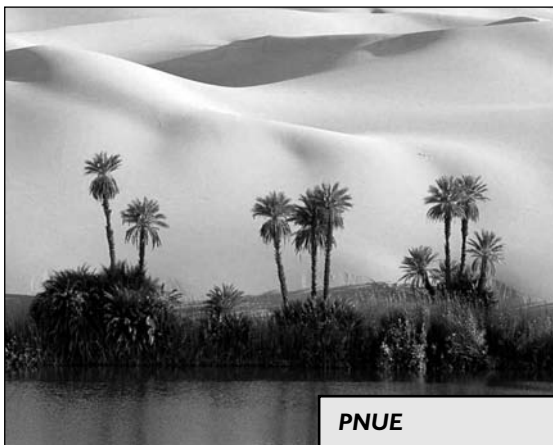
20, Boulevard de Latour-Maubourg - 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41
www.fnccr.asso.fr

LE PNUE S'INTERROGE SUR L'AVENIR DES ÉCOSYSTÈMES DÉSERTIQUES !

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement célébrée le 5 juin dernier, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a rendu public un rapport sur l'avenir des écosystèmes désertiques de la planète. 2006 est en effet l'année internationale des Nations Unies dédiée aux Déserts et à la Désertification.

Les déserts du monde sont confrontés à des problèmes dramatiques résultant du changement climatique mondial, d'une forte demande en eau des populations, de l'agriculture, des industries notamment minières et pétrolières, du tourisme et de contamination en particulier par le sel des sols irrigués. Les zones d'oasis ainsi que celles situées dans les montagnes, appelées "îlots du ciel" essentielles pour la survie des populations, de la faune sauvage et l'alimentation en eau pendant des millénaires, sont aujourd'hui particulièrement menacées.

Cependant tous les changements ne sont pas forcément néfastes et certains ont même démontré leurs bienfaits pour les habitants des déserts, le développement de sites pour l'élevage des crevettes et du poisson par exemple. De telles initiatives offrent potentiellement des moyens d'existence pour les populations et l'économie locale et ne nuisent pas à l'environnement.



Parallèlement, des animaux et des plantes sauvages, remarquablement adaptés au désert, constituent de nouvelles sources pour la recherche pharmaceutique, des produits industriels et l'agriculture.

Mais la croissance de la population et l'usage inefficace de l'eau risquent d'ici 2050, de conduire des pays qui ont des déserts à franchir le seuil au-delà duquel ils risquent une pénurie.

Pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, "il y a une multitude d'idées populaires et parfois fausses concernant les déserts que le rapport confirme ou rejette : loin d'être seulement des terres arides, les déserts apparaissent au contraire comme dynamiques à la fois sur le plan biologique, économique et culturel tout en étant soumis aux impacts et pressions du monde moderne".

PNUE

United Nations Avenue, Gigiri - PO Box 30552, 00100
NAIROBI, KENYA
Tél. : (254-20) 7621234 Fax: (254-20) 7624489/90

"ESCAUT SANS FRONTIÈRES"



Le Bassin de l'Escaut couvre une superficie de 21.863 km² répartie sur 5 Régions : Nord-Pas-de-Calais, Wallonie, Flandres, Bruxelles-Capitale et Zélande.

Le Bassin est subdivisé en 11 sous-bassins : Haut-Escaut et Estuaire, Haine, Scarpe, Lys, Deûle et Espierre, Dendre, Senne, Dyle, Dèmer et Nèthe.

Près de 10,5 millions d'habitants vivent aujourd'hui dans le Bassin de l'Escaut, ce qui en fait une des régions les plus densément peuplées d'Europe.

C'est également une des plus importantes zones industrielles en Europe, avec des industries anciennes (charbonnage, métallurgie, textile, ...) souvent en déclin et des industries plus récentes (chimie, agro-alimentaire) encore en développement.

De fait, l'Escaut et ses affluents ont été en partie aménagés pour la navigation fluviale. Le réseau de voies d'eau est dense, avec plus de 250 écluses et barrages dans le bassin.

C'est un véritable carrefour européen du transport fluvial, avec l'un des principaux ports du monde, Anvers.

L'Escaut a su conserver jusqu'à nos jours des trésors naturels d'une immense valeur : les innombrables zones humides, bras et méandres du fleuve et des affluents, ainsi que son estuaire à marée en font l'un des plus importants refuges écologiques pour nombre d'espèces animales et végétales en Europe.

La pression des activités humaines sur l'écosystème est ici particulièrement intense, le développement durable du Bassin de l'Escaut suppose de mener des politiques volontaristes ... autant de défis que l'Association "Escaut sans Frontières" a décidé de relever !

"Escaut sans Frontières" est une Association Internationale qui mène depuis 1992 des actions dans les 3 pays (5 Régions) du Bassin Versant de l'Escaut. Elle a pour objet via l'amélioration et la restauration de l'écosystème des rivières et des canaux du Bassin Versant de l'Escaut, ...

"Escaut sans Frontières" essaie de promouvoir une gestion intégrée du Bassin de l'Escaut ; pour ce faire, elle développe d'une part une action de concertation et coordination internationale entre tous ses membres, d'autre part, des actions ciblées sur des zones géographiques transrégionales telles que l'Estuaire de l'Escaut, le Haut-Escaut, la Haine, l'Espierre, la Lys, la Dendre, la Senne, ...et/ou des thématiques spécifiques (pollution par les micropolluants, l'eau dans la ville, eau et santé, ...).

ESCAUT SANS FRONTIÈRES

Quai des Péniches 2bis - 1000 BRUXELLES - BELGIQUE
Tél. : 02 201 08 08 - Fax : 02 203 07 09
info@gs-esf.be
www.grenzelozeschelde.be

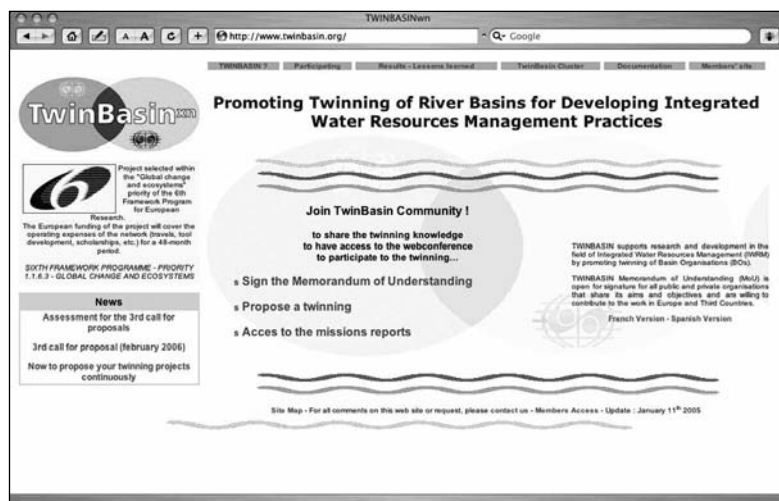


LE PROJET TWINBASIN^{xn} SOUTIENT DÉSORMAIS 22 JUMELAGES !

Lancé officiellement le 25 janvier 2004 à l'occasion de l'Assemblée Générale du RIOB à La Martinique, le projet TWINBASIN^{xn} a pour objectif principal d'encourager la recherche et le développement dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par la promotion de jumelages entre les Organisations de Bassin.

Il s'agit d'améliorer l'efficacité de la coopération entre les bassins des fleuves des pays européens et des pays tiers, en particulier pour l'application la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) et de l'Initiative Eau de l'Union Européenne (European Water Initiative, EUWI), en renforçant leurs capacités, leurs ressources humaines et en collectant et divulguant les connaissances partagées au profit commun de tous.

A l'heure actuelle TWINBASIN^{xn} soutient 22 jumelages qui ont été sélectionnés dans le cadre de trois appels à propositions. 14 jumelages ont été sélectionnés durant les deux premiers appels à propositions et plus de 30 missions ont déjà été réalisées entre 2005 et 2006.



Un 3^{ème} appel à propositions avait été lancé en février 2006, et 8 nouveaux jumelages ont été sélectionnés en conformité avec les recommandations du projet. Pour la première fois, un jumelage avec 3 Organismes de Bassins a été accepté (Kenya / Royaume Uni / Pologne).

D'un point de vue géopolitique, cette 3^{ème} liste porte sur des jumelages intéressants : Israël / Palestine, Royaume Uni / Pakistan, Kenya / Uganda, etc. Afin de faciliter de nouvelles propositions, il est désormais possible de présenter des jumelage à tout moment.

Le projet TWINBASIN^{xn} a été remarqué lors du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau durant :

- la session de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (France) et la Commission Nationale de l'Eau (Mexique) sur les résultats de leur jumelage,
- la session officielle du RIOB sur "la participation des usagers de l'eau et de la société dans le processus décisionnel", s'appuyant sur les expériences acquises de différents jumelages TWINBASIN^{xn}.

Toutes les informations nécessaires pour proposer un jumelage sont disponibles sur le site Internet du projet :

www.twinbasin.org

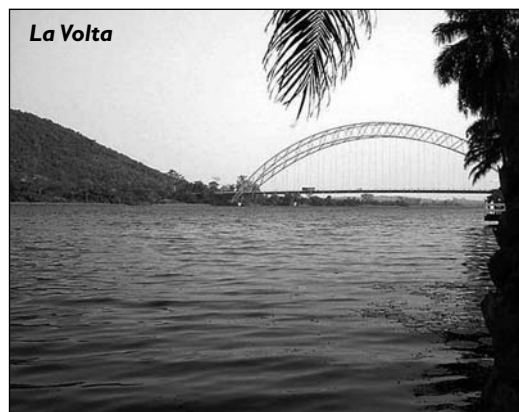
Vous pouvez aussi y consulter les programmes de ces jumelages et les rapports de mission qui les concernent.



GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU EN AFRIQUE : VERS LA CRÉATION D'UNE AUTORITÉ DU BASSIN DE LA VOLTA

Les 8 et 9 juin 2006, un atelier régional de validation des projets de convention et de statuts pour la création de l'Autorité du Bassin de la Volta a eu lieu à Ouagadougou.

Le Bassin de la Volta est le 9^{ème} bassin fluvial le plus important en Afrique subsaharienne. Sa superficie est estimée à environ 400.000 km² s'étendant sur les 6 pays riverains. La population est de 20 millions d'habitants.



L'absence de coordination dans l'exploitation du bassin a généré la dégradation continue des terres, des ressources en eau et de l'envasement des barrages.

C'est pour pallier ces difficultés que les 6 pays ayant en partage le Bassin de la Volta (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo et Burkina Faso) ont créé en 2004 un "Comité Technique du Bassin de la Volta" (CTVB).

Ce Comité œuvre à la mise en place d'un Organisme pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) des écosystèmes et autres ressources du Bassin de la Volta. Un protocole d'accord a été signé à cet effet par les Ministres en charge de l'eau en 2005. L'atelier régional qui s'est tenu en juin dernier à Ouagadougou avait pour but de finaliser les travaux d'élaboration des projets de textes constitutifs de l'Autorité du Bassin. La version finale de ces textes sera soumise à la signature lors de leur Réunion des Ministres du Bassin en juillet à Lomé.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

JOURNÉE D'INFORMATION DU CNFME AU GRAND LYON LE 7 SEPT. 2006 : L'INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU : OÙ EN EST-ON TROIS ANS APRÈS ?

En vertu de la loi SRU du 13 décembre 2000 et de ses textes d'application (Décret du 28 avril 2003, Circulaire du 12 janvier 2004), les services chargés de la distribution de l'eau potable sont tenus de procéder à l'individualisation des contrats de fourniture d'eau à l'intérieur des immeubles d'habitat collectif, lorsque le propriétaire de l'immeuble en fait la demande.

La procédure de demande d'individualisation apparaît aujourd'hui avoir été engagée dans de nombreuses villes, selon une enquête réalisée par TNS-SOFRES pour le compte du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable auprès de 5.000 communes et groupements de communes. Si des demandes d'individualisation ont été faites dans seulement 10 % des collectivités, par contre, environ deux tiers des collectivités de plus de 50.000 habitants sont concernées. Si les demandes portent sur 40 à 50 logements pour les collectivités de moins de 20.000 habitants, elles concernent des ensembles allant de 250 à 1.000 logements dans grandes agglomérations.

Au bout de 3 années d'application, on peut dresser un premier bilan de la façon dont ces mesures ont été mises en oeuvre et évaluer les conséquences pratiques pour les distributeurs d'eau, les collectivités et leurs usagers, ainsi que pour les gestionnaires d'immeubles collectifs.

Pour répondre à ces questions, l'Office International de l'Eau (Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau) organise, en partenariat avec la Communauté Urbaine du Grand Lyon, "une Journée d'Information du CNFME", sur le thème de "L'individualisation des contrats de fourniture d'eau : où en est-on trois ans après ?" qui aura lieu le 7 septembre 2006 à Lyon.

Les témoignages et retours d'expériences des collectivités et exploitants ayant déjà expérimentés l'individualisation permettront d'aborder de façon pratique les points suivants :

- le cadre réglementaire de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans l'habitat collectif,
- les conséquences de cette nouvelle réglementation sur les relations contractuelles du service des eaux avec les usagers et les propriétaires (règlement de service, convention avec les propriétaires, limites de responsabilité entre les différents acteurs),
- l'impact sur le prix de l'eau (modification de tarif induite par l'individualisation, modification des contrats de délégation),
- l'organisation interne des services des eaux,
- les solutions techniques adaptées à la relève des compteurs en ensemble collectif d'habitation,
- le point de vue d'associations de propriétaires et locataires ou de responsables de copropriétés.

Une rencontre avec les fabricants de compteurs d'eau sera organisée pendant la pause déjeuner.

Ces "**Journées d'Information du CNFME**" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et retours d'expériences du terrain. Elles s'adressent aux Elus et aux Cadres des collectivités, aux distributeurs d'eau, aux industriels, ainsi qu'aux propriétaires ou gestionnaires d'ensembles d'habitat collectif, de toute la France, ...

Plusieurs autres journées d'information sont d'ores et déjà prévues cet automne à Limoges et à Paris sur les thèmes des économies d'énergie électrique ou du contrôle des risques sanitaires dans les services d'eau potable et d'assainissement, ainsi que sur le traitement des boues pour les petites collectivités.



UN NOUVEAU LOOK POUR LES CAHIERS TECHNIQUES DE L'OIEAU

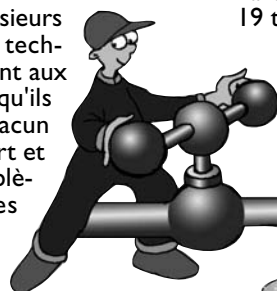
Plus de 5000 stagiaires professionnels suivent chaque année les sessions de formation continue de l'Office International de l'Eau (Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau).

En soutien à ses stages, l'OIEau publie depuis plusieurs années maintenant une collection de "cahiers techniques", pratiques et pédagogiques, qui s'adressent aux professionnels de l'eau et de l'assainissement, qu'ils soient débutants ou techniciens confirmés. Chacun de ces "cahiers techniques" dresse un état de l'art et des connaissances sur une technique ou un problème que rencontrent souvent les services des eaux.

L'originalité de ces "cahiers techniques" repose sur une présentation sous forme de bande dessinée, pertinente et ludique, qui permet de découvrir chaque thématique sous toutes ses facettes de façon très claire et compréhensible par tous, conçue par le dessinateur Jean-Claude Chazelon.

Notre personnage, le "candid de l'OIEau", avait pourtant besoin d'un coup de jeune et de prendre des couleurs : c'est ce que permet la nouvelle maquette 2006.

Deux des anciens cahiers techniques sur "la recherche de fuites" (N°2) et "le comptage de l'eau" (N°5) viennent d'être réédités sous cette nouvelle présentation.



Un numéro supplémentaire sur "l'alimentation en eau potable" (N°19) vient également de sortir.

La collection des cahiers techniques compte donc maintenant 19 titres et trois hors-séries.

Mais nous n'en resterons pas là et, en 2006, nous rééditerons également selon le nouveau look le cahier N°1 sur "les pompes centrifuges", avec KSB et le cahier N°10 sur "la chloration des eaux", qui ont été entièrement réécrits et mis à jour.

Enfin un tout nouveau cahier technique sur "les vannes de régulation", qui sera le N°20, est d'ores et déjà prévu pour la fin de l'année.

La liste complète des "Cahiers Techniques de l'OIEau" est disponible en 2^{ème} de couverture de ce bulletin et sur le site Internet de l'OIEau.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

cnfme@oieau.fr

www.oieau.org

Nos Stages de Formation pour octobre et novembre 2006

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
11-15/09/2006 et 9-13/10/2006	F004	Gestion technique d'une station d'épuration	2440
2-5/10/2006	N032	Purification de l'eau : procédés et contrôles	1160
2-6/10/2006	E008	Recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'assainissement	1220
2-6/10/2006	E015	Maîtrise des rejets urbains par temps de pluie : gestion et traitement des eaux pluviales	1208
2-6/10/2006	E056	Diagnostic des installations intérieures : Adduction - Assainissement collectif et non collectif	1139
2-6/10/2006	L011	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - niveau 2	1257
2-4/10/2006 9-11/10/2006	E043	Inspection télévisée des réseaux : réception de travaux et interventions camera	2031
2-6/10/2006 13-17/11/2006	I001	Comprendre et exploiter les installations électriques dans les usines d'eau	2449
9-11/10/2006	B013	L'ozone dans le traitement de l'eau : principe et application	787
9-13/10/2006	E018	Inspection, essais et tests des réseaux d'assainissement	1256
9-13/10/2006	K022	Eau et procédures d'urbanisme	1695
9-13/10/2006	L001	Débitmétrie, limnimétrie - niveau 1	1118
10-13/10/2006	B002	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore	998
10-13/10/2006	C007	Compteurs d'eau	1070
16-17/10/2006	S004	SEQ-Eau pour les cours d'eau	857
16-18/10/2006	E011	Prévention des risques sur les chantiers de pose de canalisations	820
16-20/10/2006	B005	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 3	1207
16-20/10/2006	B023	Filières de traitements et d'évacuation des boues d'eau potable	1329
16-20/10/2006	C045	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable	1350
16-20/10/2006	H004	Stations de pompage en réseaux d'assainissement	1324
16-20/10/2006	I010	Programmation des automates industriels : perfectionnement	1141
16-20/10/2006	K004	Gestion administrative et financière des services	1252
17-19/10/2006	E031	Essais d'étanchéité en réseau d'assainissement	964
18-20/10/2006	S005	Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-Bio	1102
23-27/10/2006	C002	Exploiter les réseaux d'eau potable - module 2	1264
23-27/10/2006	C014	Qualification à l'électrosoudage des tubes polyéthylène	1349
23-27/10/2006	D007	Utilisation des postes centraux de télégestion et des superviseurs	1118
23-27/10/2006	F008	Participer à la réception technique d'une station d'épuration type boues activées	1248
23-27/10/2006	K028	Gestion financière des services : budget prévisionnel et financement des programmes d'investissement	1473
24-27/10/2006	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	1024
24-27/10/2006	K008	Accueil et communication avec les usagers : comment améliorer sa pratique ?	884
6-9/11/2006	C047	Gestion des marchés publics de travaux : eau et assainissement	1100
6-9/11/2006	L007	Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration	872
6-10/11/2006	E049	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : validation et exploitation des mesures	1541
6-10/11/2006	F014	Filières de traitements et valorisation des boues de stations d'épuration	1299
7-9/11/2006	E055	Entretenir l'A.N.C : rôle de la collectivité ?	720
7-9/11/2006	I013	Sensibilisation à l'environnement électrique	873

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
7-10/11/2006	B017	Goûts et odeurs de l'eau potable	1 048
8-10/11/2006	E029	Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement	980
13-17/11/2006	E001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau 1	1 155
13-17/11/2006	F001	Exploitation d'une station d'épuration - niveau 1	1 327
13-17/11/2006	F036	Pathologie et réhabilitation du génie civil des stations de traitement	1 205
13-17/11/2006	I008	Gestion et optimisation d'un service de maintenance	1 435
13-17/11/2006	K036	Organisation et dimensionnement d'un service	1 350
13-17/11/2006	L006	Exploitation et entretien des capteurs de qualité des eaux	1 248
13-17/11/2006	N033	Prélèvement en eau et rejet d'effluents par les industriels : cadre législatif et réglementaire	1 606
14-15/11/2006	K039	Suivi des délégataires	1 102
14-16/11/2006	S001	Plan de gestion et d'entretien d'une rivière	755
20-22/11/2006	E044	Inspection télévisée des réseaux : gestion du patrimoine et expertise	951
20-24/11/2006	E024	Hydrologie urbaine : modélisation des réseaux - niveau 2	1 305
20-24/11/2006	F007	Conception et dimensionnement - module 1 : station à boues activées sur réseau séparatif	1 441
20-24/11/2006	F032	Génie civil des stations de traitement	1 236
20-24/11/2006	I014	Réception des installations électriques et des systèmes automatisés	1 161
20-24/11/2006	K023	Relation entre service et usagers	1 433
20-24/11/2006	K029	Marchés publics de travaux : usines de production d'eau et d'épuration	1 118
27/11-1/12/2006	C050	Instrumenter son réseau d'eau potable	1 210

BULLETIN D'INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS SUR LE STAGIAIRE

NOM ET PRENOM :

FONCTION : SERVICE :

SOCIETE :

ADRESSE :

TELEPHONE : TELECOPIE :

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] CODE APE : [] [] [] []

STAGE CONCERNE

TITRE DU STAGE ET REFERENCE (exemple : "Notions de base sur la chimie de l'eau" - A001) :

DATES :

Adresse de facturation : ☐ à l'adresse ci-dessus ☐ à l'organisme suivant :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet :



Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr
Web : www.oieau.org/cnfme

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
7/9/06	Lyon France	Journée d'Information du "CNFME" : L'Individualisation des Contrats de Fourniture d'Eau	OIEau - CNFME www.oieau.org
12-15/09/06	Bordeaux France	33 ^{ème} Congrès Triennal de la FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies www.fnccr.asso.fr
20-22/09/06	Megève France	Conférence Internationale "L'Eau en Montagne"	www.echoalp.com/eau
21-22/09/06	Megève France	EURO-RIOB 2006	Réseau International des Organismes de Bassin www.riob.org
28/09/06	Paris France	Journée d'Information du "CNFME" : Qualité et Gestion de l'Energie en Eau et Assainissement	OIEau - CNFME www.oieau.org
9-13/10/06	Pékin Chine	34 th Congress of International Association of Hydrogeologists	Association Internationale des Hydrogéologues www.iah34bj.com
9-15/10/06	Urumqi Chine	Eau, Ecosystèmes et Développement Durable en Zones Aride et Semi-aride	www.ephe.sorbonne.fr/watarid.htm
10/10/06	Lyon France	Conférence Eau et Santé	GRAIE - GRAND LYON - ASTEE www.graie.org/graie/index.htm
11-12/10/06	Avignon France	Conférence sur l'entretien des espaces verts, jardins, gazons, forêts, zones aquatiques et autres zones non agricoles	Association Française de Protection des Plantes www.afpp.net
11-13/10/06	Angers - Nantes France	14 ^{ème} Assises du Développement Durable	Région des Pays de la Loire info.ADD2006@paysdelaloire.fr
12/10/06	Lyon France	Assainissement et Nouvelles Préoccupations Sanitaires	GRAIE www.graie.org
16-18/10/06	Bangkok Thaïlande	Gestion Rationnelle des Ressources en Eau, Croissance Durable et Réduction de la Pauvreté	Conseil Thaïlandais de la Recherche (NRCT) www.thirdaphw.org
30/10-01/11/06	Amman Jordanie	Efficient Management of Wastewater Treatment and Reuse in the Mediterranean Countries	EMWater www.emwater-conference.org
1-3/11/06	Tripoli Liban	Water Resources in the Mediterranean Basin WATMED 3	Lebanese University - The Lebanese Committee for Environment & Sustainable Development www.watmed.com
7-9/11/06	Clermont-Ferrand France	Pour une Gestion Durable d'un Fleuve et de ses Affluents	Loire Nature www.loirenature.org
13-17/11/06	Colombo Sri-Lanka	Sustainable Development of Water Resources, Water Supply and Environmental Sanitation	WEDC iesl@slt.lk
16/11/06	Limoges France	Journée d'Information du "CNFME" : Les Techniques Membranaires en Traitement des Eaux Potables	OIEau - CNFME www.oieau.org
16-17/11/06	Terrasa Espagne	Measuring, Modelling and Evaluating Sustainability	CIMNE congress.cimne.upc.es/icsmm06/frontal
21-23/11/06	Paris France	SMCL Salon des Maires et des Collectivités Locales	Edition du Moniteur www.salondesmaires.com
28/11-1/12/06	Lyon France	POLLUTEC 2006	Reed Expositions France www.pollutec.com
12/12/06	Limoges France	Journée d'Information du "CNFME" : Les Procédés de Traitement des Boues adaptés aux Petites Collectivités	OIEau - CNFME www.oieau.org

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

"RÉGLEMENTATION ET TRAITEMENT DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE"



L'ASTEE publie un nouvel ouvrage consacré à la "Réglementation et aux traitements des eaux destinées à la consommation humaine".

Cet ouvrage s'adresse aux gestionnaires d'installations de traitement de potabilisation des eaux, aux institutionnels et à leurs services techniques, aux financeurs, aux bureaux d'études, aux enseignants, chercheurs et étudiants, pour leur permettre de mieux appréhender le contexte dans lequel s'inscrivent leurs actions.

On trouve dans cet ouvrage :

- les explications relatives aux principales évolutions de la réglementation,
- les éléments qui permettront de modifier ou de choisir les procédés et filières de traitement les plus appropriés,
- des précisions sur leur gestion.

ASTEE

83, Avenue Foch - BP 39 16 - 75761 PARIS CEDEX 16
Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40
www.astee.org

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE 5.000 ANS D'HYGIÈNE PUBLIQUE

Cet ouvrage de Maurice Paquier, reconstitue l'histoire de 5.000 ans d'hygiène publique depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours. Car si le niveau d'hygiène aujourd'hui atteint, tout au moins dans nos sociétés occidentales, nous paraît naturel, il est en réalité le résultat d'une très longue histoire, faite d'avancées et de reculs successifs, histoire qui s'est considérablement accélérée au cours des cinquante dernières années. De l'Age de bronze à nos jours, de la civilisation de l'Indus à la Grèce, en passant par l'Égypte et par Rome, il explique au lecteur comment

s'est peu à peu imposé la nécessité de mettre en place les mesures qui vont aboutir à "l'hygiène publique" que nous connaissons aujourd'hui.

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
Tél. : 01 44 84 78 78 Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johanet.net

LA QUALITÉ SANITAIRE 2005 DES EAUX DE BAINADE FRANÇAISES



Le Ministère de la Santé a publié les résultats 2005 du contrôle sanitaire des eaux de baignade, en mer et en eau douce.

Ce rapport montre encore une amélioration sensible de la qualité. Cette progression depuis les années 80 est largement imputable aux investissements des communes, soutenues par les Agences de l'Eau, en matière d'assainissement.

Le pourcentage de plages conformes à la réglementation en vigueur est passé de moins de 70 % en 1976 à 96,9 % pour les eaux de mer et 95,9 % pour les eaux douces, pour la saison 2005.

L'ensemble des sites de baignade français a fait l'objet d'une fréquence d'échantillonnage respectant les dispositions de la directive 76/160/CEE.

Le contrôle est réalisé par les services déconcentrés du Ministère chargé de la Santé (DDASS).

Durant la saison balnéaire 2005, ce sont au total 3.222 points de contrôle (1.894 en eau de mer et 1.328 en eau douce) répartis sur 1.760 communes de la métropole et des Départements d'Outre-Mer qui ont fait l'objet de 32.187 prélèvements représentant près de 96.000 analyses microbiologiques réalisées par des laboratoires agréés par le Ministère.

Le rapport est disponible sur site Internet du Ministère de la Santé.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Direction Générale de la Santé
14, avenue Duquesne - 75007 PARIS
Tél. : 01 40 56 60 00
www.sante.gouv.fr/

DIAGNOSTIC, AMÉNAGEMENT ET GESTION DES RIVIÈRES

Pénurie d'eau, protection contre les inondations, qualités des écosystèmes aquatiques, production d'énergie hydraulique, pêche et pisciculture, ..., l'ingénierie fluviale est au cœur de grands sujets d'actualité.

Écrit par Gérard Degoutte, "Diagnostic, gestion et aménagement des rivières" est un manuel pratique qui permet à l'Ingénieur d'associer les équations de base de l'hydraulique aux règles empiriques de fonctionnement des systèmes naturels pour : appréhender les grands principes régissant l'hydraulique et la morphologie des cours d'eau, les mécanismes majeurs de l'hydraulique fluviale, assurer la gestion des rivières au quotidien, concevoir de nouveaux aménagements ou des restaura-

tions de milieux pertinents, tenir compte des spécificités de chaque hydrosystème. Cet ouvrage offre un grand nombre d'exemples concrets et d'illustrations, conséquences d'un aménagement en rivière, protection des berges, entretien des digues et cours d'eau, reforestation, lutte contre les inondations, aménagements propices à la biodiversité, ...

LIBRAIRIE LAVOISIER

14 rue de Provigny, 94236 CACHAN CEDEX
Tél. : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02
www.lavoisier.fr

EAU ET URBANISME

Depuis toujours, l'Homme entretient des relations étroites avec l'eau. Ressource essentielle à la vie et au bien-être, support d'activités économiques, l'eau est également un élément structurant du territoire.

Elle a, au fil du temps, façonné les paysages urbains aussi bien que les paysages naturels. Ce lien entre la ville et l'eau n'a pas toujours été reconnu sinon pris en compte et c'est l'avènement du droit de l'environnement qui, par son approche intégrée et transversale, a replacé l'eau au cœur des préoccupations des autorités locales, des urbanistes et des aménageurs.

La loi a ainsi chargé les communes de prendre en compte les problématiques liées à la gestion l'eau dans l'espace urbain, en les intégrant dans les documents d'urbanisme locaux : cartes communales, plans locaux d'urbanisme (ex plan d'occupation des sols).

Il s'agissait d'offrir aux élus locaux la possibilité d'édicter des règles contraignantes qui visent aussi bien à minimiser les impacts des projets d'aménagements sur le cycle de l'eau qu'à protéger les populations et les activités économiques contre les risques liés à l'eau (inondations).

Ainsi, un maire peut-il, en application d'une servitude de protection de captage d'eau, interdire la construction de bâtiments ou limiter l'exercice de certaines activités sur la partie de sa commune couverte par un périmètre de protection de captage d'eau.

Il peut également refuser de délivrer un permis de construire au motif que le terrain d'implantation de la construction projetée ne peut pas être desservi par le réseau d'eau ou d'assainissement et qu'aucune solution alternative ne peut être prise pour y remédier.

D'autres documents de planification, spécifiques à la gestion de l'eau, comme les SDAGE, les SAGE ou encore les plans de prévention des risques d'inondations viennent eux aussi imposer des contraintes aux projets d'aménagements et pèsent sur les documents d'urbanisme locaux.

Face à une réglementation particulièrement dense et complexe, ce dossier thématique vous propose une sélection de références sur le thème de l'intégration des problématiques liées à l'eau dans les documents d'urbanisme.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> sous la rubrique "Actualités / nouvelles références biblio" (accès réservé aux abonnés après identification).

Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr.

L'EAU DANS LA VILLE

66/51404

L'eau et l'urbanisme. Programme finalisé de trois ministères dans le cadre du Plan Urbain pour améliorer la conception et l'exploitation des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement en rationalisant l'emploi des moyens intellectuels et financiers. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, MIN. URB., MIN. ENV., MIN. RECH., 1985, 34 P.

Pour tout public

PLANS D'OCCUPATION DES SOLS ET LES PROBLEMES DE L'EAU : CONSTAT PORTANT SUR L'ASPECT LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE ET PROPOSITIONS POUR HARMONISER L'AMENAGEMENT AU CYCLE DE L'EAU

66/34735

Plans d'occupation des sols et les problèmes de l'eau : constat portant sur l'aspect législatif et réglementaire et propositions pour harmoniser l'aménagement au cycle de l'eau. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, I.A.U.R.I.F., 1979, 79P.

Pour public averti

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : PRISE EN COMPTE DES PROBLEMES RELATIFS A L'EAU ET AVEC DECHETS SOLIDES LORS DE SON ETABLISSEMENT

66/33140

Plan d'occupation des sols : prise en compte des problèmes relatifs à l'eau et avec déchets solides lors de son établissement. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, M.E.C.V./S.T.U., 1979, 52P

Pour tout public

LA PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION DANS L'AMENAGEMENT ET L'URBANISME

67/15486

Instruments juridiques de prévention des inondations. Présentation des instruments de prévention du risque d'inondation (instruments de portée générale : zonage N.D ; P.I.G., pouvoirs de police du maire, instruments spécifiques). L'essentiel des développements est consacré au plan de prévention des risques (P.P.R.). - © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DUPUY J. L., BDEI, 11/1999, 10-14

Pour public averti

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET L'EAU PLUVIALE, COMMENT COMBLER LE FOSSE ENTRE LES URBANISTES ET LES HYDROLOGUES

66/98196

Prévention des effets du développement urbain sur le niveau des eaux pluviales. Une politique d'urbanisme adaptée doit être mise en oeuvre dans le cadre du POS, avec des mesures d'accompagnement pédagogique. Méthodologie générale. Application à la commune de Montreuil (93). - © 1999 OIEau

FRE, ACTE DE CONFERENCE, MAYTRAUD T., PEREZ-SAUVAGNAT I., PIEL C., 11/1995, 521-528

Pour public averti

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT : REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

67/17697

Cohérence entre le POS et les zonages d'assainissement et d'eaux pluviales. Cette réponse à une question écrite précise la définition et la fonction du zonage d'assainissement et du zonage pluvial. Elle rappelle aussi les conditions qui président à la mise en oeuvre de ces zonages et l'articulation qui doit être recherchée avec le plan d'occupation des sols. - © 2001 OIEau

FRE, QUESTION ECRITE, BULLETIN FNCCR, 11/2000, 198-199

Pour public averti

INFLUENCE D'UNE URBANISATION SUR LES EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET SUR LEUR FONCTIONNEMENT

66/54613

Gestion du réseau d'assainissement intégrée aux projets d'aménagement et d'urbanisme. Influence de l'urbanisation sur les équipements et leur fonctionnement. Etude de cas : commune de Mancy l'Etoile et étude de cas synthétique : simulation, méthodologie claire et intéressante. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, KARJADI J., LYON, INST. NATL. SCI. APPL., 1984, 354 P., 73 REF., 11/1984, 354

Pour public averti

CYCLE URBAIN DE L'EAU

66/53082

La politique de l'eau dans les villes : interaction entre l'hydrologie et l'urbanisme. Le potentiel de recherche et l'éparpillement des actions. Plaidoyer pour une meilleure coordination des actions des pouvoirs publics et du privé. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DEUTSCH J. C., PARIS, SECR. PERM. PLAN URBAIN / DIR. URBAN. PAYSAGES, 1984, 100 P.

Pour tout public

RAPPELS FONDAMENTAUX D'HYDROLOGIE URBAINE, URBANISME ET ASSAINISSEMENT

01/83586

Rappels fondamentaux d'hydrologie urbaine, urbanisme et assainissement. La conception et l'évacuation des eaux pluviales (réseaux enterrés, infiltration et stockage). La pollution des eaux pluviales et sa modélisation. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, MINIST. URBAN. LOGEMENT, SERV. TECHN. URBAN., 1982, 139 P.

Pour public averti

LES EAUX FLUVIALES EN MILIEU URBAIN

66/38102

Etude bibliographique. Les eaux pluviales en milieu urbain. Le cycle de l'eau. Conception des réseaux pluviaux et bassins d'orage. Qualité des eaux de ruissellement : origines, méthodes de prélèvement et d'analyses. Modélisation des flux polluants. Techniques de traitement. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, MINIST. URBANISME LOGEMENT, A.F.E.E., 1982, 95 P., 375 REF.

Pour public spécialisé

ENVIRONNEMENT, URBANISME, CADRE DE VIE

66/34467

Environnement, urbanisme, cadre de vie. le droit et l'administration- . Evolution de la prise en compte de l'environnement. choix politiques (lutte contre les pollutions, recherche de la qualité de la vie...). Etude des structures administratives dans leurs organisations successives, des textes législatifs... Interpretation du droit par les tribunaux. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, F. BILLAUDOT, M. BESSON-GUILLAUMOT - PARIS, ED. MONTCHRESTIEN 1979, 773P.

Pour tout public

LA MAITRISE DE L'URBANISATION DES ZONES EXPOSEES A DES RISQUES NATURELS

66/94606

Gestion des risques naturels. Articulation des compétences. Analyse des outils juridiques de maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques. Etude du partage des responsabilités en cas de dommage sur les constructions. Nombreuses références bibliographiques et jurisprudentielles. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PLANCHET P., PETITES AFFICHES, 1994, N° 120, 1-9

Pour public averti

LA NATURE JURIDIQUE DES PLANS DE PREVENTION

22/03631

Faut-il considérer les plans de prévention des risques (naturels ou technologiques) comme des documents d'urbanisme comme l'a affirmé le Conseil d'Etat dans ses avis du 3 décembre 2001 et du 12 juin 2002 ? L'auteur conteste ces avis et estime que les documents d'urbanisme sont soumis à des règles strictes dans lesquelles n'entrent pas les plans de prévention des risques. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, TRAORE S., AJDA, 111/2003, 2185-2194

Pour public spécialisé

LA LOI DU 30 JUILLET 2003 ET LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS : REELLES AVANCEES ET CRUELS CONSTATS D'INEFFICACITE

22/03632

Analyse et critique des dispositions relatives à la prévention des risques naturels contenues dans la loi du 30 juillet 2003. Améliorations concernant la connaissance et la mémoire des risques, création d'inventaires des territoires soumis à des risques naturels, modifications apportées aux PPRNP, servitudes permettant de préserver les zones d'expansion des crues etc. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CANS C., DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, 111/2003, 204-209

Pour public averti

PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPR) RISQUES D'INNONDATION. MESURES DE PREVENTION

67/24670

Ensemble d'exemples de gestion du ruissellement et des écoulements, d'aménagement de lits majeurs de cours d'eau, de mise hors d'eau des réseaux publics, d'organisation de l'assainissement pluvial, de protection des bâtiments et des zones urbanisées contre les inondations. - © 2004 OIEau

FRE, LIVRE, BRIGANDO M., COSPEN M., DELGADO J., ET AL., LA DOCUMENTATION FRANCAISE, PARIS, 111/2002, 159 P.

Pour public averti

JURISQUES : PREVENTION DES RISQUES NATURELS, JURISPRUDENCE COMMENTEE

67/17783

Législation, réglementation, jurisprudence et doctrine se rapportant à la gestion des risques naturels. Les thèmes abordés sont: l'information du public; l'indemnisation des catastrophes naturelles; aménagement et urbanisme; la police municipale; les mesures spécifiques de prévention et la responsabilité. Pour chaque thème sont donnés : les textes applicables, la jurisprudence ainsi que des commentaires rédigés. - © 2001 OIEau

FRE, RAPPORT, DELATTRE A., GARANCHER T., ROZENCWAJG C., TOURET T., MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 311/2000, 266 P.

Pour public spécialisé

L'ESPACE CONTRE LES RISQUES NATURELS

67/19679

Télédétection et prévention des risques naturels. Les informations fournies par les satellites permettent d'être opérationnel sur le terrain lors des catastrophes naturelles. Etablissement d'une typologie des risques. Rôle de la sécurité civile. - © 2002 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CNES MAGAZINE, 111/2000, 19-41

Pour tout public

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPR) RISQUES D'INONDATION. GUIDE METHODOLOGIQUE

67/24917

Guide méthodologique, élaboré par la direction de l'eau, pour aider les services de l'Etat à établir les plans des préventions des risques naturels (PPR) d'inondations. Il explicite pour chaque type de risque d'inondation les méthodes d'analyse des phénomènes, de cartographie des aléas et d'évaluation des enjeux. Il propose une démarche pour établir le zonage réglementaire et définir les prescriptions qui s'y attachent. Description des phénomènes et des risques d'inondations. Présentation des méthodes d'analyse et de cartographie des risques et de la démarche pour élaborer du dossier PPR inondations. - © 2004 OIEau

FRE, LIVRE, GARRY G., GRASZK E., HUBERT T., ET AL., LA DOCUMENTATION FRANCAISE, PARIS, 11/11/1999, 123 P.

Pour tout public

PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ET EXPROPRIATION POUR RISQUES MAJEURS. LES MESURES DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA LOI DU 2 FEVRIER 1995

67/14263

Aménagement du territoire et risques majeurs. Mise en place par le gouvernement, de nouveaux moyens de préventions des risques, qui font intervenir des procédés lourds de calculs. Toutes les procédures réglementaires y sont décrites. - © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, GRASZK E., TOULEMONT M., BULLETIN DU LABORATOIRE DES PONTS ET CHAUSSEES, 12/11/1996, 85-94

Pour tout public

LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS : UN ENJEU MAJEUR POUR LA SECURITE DES POPULATIONS

66/99435

Prévention des risques naturels ; évolution de la législation en France. Politique de prévention des risques naturels depuis 1982. La loi et le décret de 95 fixent la procédure d'expropriation, le dispositif d'alerte, les règles d'entretien des rivières. Exemple d'application en Lorraine. Texte très précis permettant la compréhension et la diffusion de données législatives souvent indigestes. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BITTNER K., ENVIRON. TECH., 1996, N° 154, 35-38

Pour public averti

CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES. APPROCHE HYDROGEOMORPHOLOGIQUE

77/00184

Inondations en France. Pour une prévention des risques naturels, méthode pour identifier et délimiter les zones inondables avec analyses des milieux naturels et des facteurs humains. Analyse des données pour entité géographique avec études de cas. Caractérisation et méthode hydrogéomorphologique. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, VILLES ET TERRITOIRES, PARIS LA DEFENSE, FR, 95005, 11/11/1996, 100 P.

Pour public averti

LES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES : QUELLES AMELIORATIONS DU DISPOSITIF JURIDIQUE DE PREVENTION ?

67/02395

Le droit du risque naturel. L'unification des divers documents de planification préventive existant par l'institution d'un document unique est un apport important au droit de la prévention des risques naturels. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CARTRON J., REV. JURID. ENVIRON., 1995, N° 2, 247-265

Pour public averti

LE DROIT CONTRE LES RISQUES NATURELS MAJEURS

66/92107

Risques naturels majeurs. Implication accrue des collectivités publiques dans le domaine de la prévention des risques. Techniques juridiques d'intervention en matière des risques naturels majeurs. Article de référence et analyse de la jurisprudence. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, HUGLO C., JOLY P., AMENAG. NATURE, 11111994, 2-6

Pour public averti

URBANISME - MILIEUX NATURELS

66/83996

L'urbanisme. Législation, normes et risques, perspectives. Article concernant : les milieux naturels, l'enquête publique, la protection des milieux naturels, la gestion des milieux naturels. Application à la région Nord-Pas-de-Calais. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, RESOUR., WERVICQ-SUD, 1993, 52 P.

Pour tout public

ENVIRONNEMENT ET URBANISME. JURISPRUDENCE

66/78817

Jurisprudence en matière d'urbanisme. Arrêts du Conseil d'Etat et jugements des tribunaux administratifs sur les procédures d'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme. Textes de références et commentaires. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, JEGOUZO Y., TURLIN M., MINIST. ENVIRON., PARIS, 1991, 192 P.

Pour public averti

LA LOI LITTORAL", LOI DU 3 JANVIER 1986 RELATIVE A L'AMENAGEMENT, LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL"

66/93351

Présentation de la loi littoral. Objectifs, champs d'application et principes d'aménagement du littoral. Application du code de l'urbanisme. Régime d'accès à la mer et de police du littoral. Dispositions concernant la protection des espaces littoraux. Cas pratiques. - © 1999 OIEau

FRE, CONFERENCE, , 11111987, 388 P.

Pour public spécialisé

L'URBANISME DANS LES VALLEES IRRIGUEES

66/22560

L'urbanisme dans les vallées irriguées. Modèle qui intègre les droits d'eau, les terrains réservés et les considérations économiques. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BOUWER - J. URBAN. PLANN. DEV. DIV., 1979, 105, NO UPI, 41-51.

Pour public averti

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

66/16412

Urbanisme et environnement. Réformes introduites par les décrets du 7 juillet 1977 touchant notamment le permis de construire, les POS ET LES ZEP. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CATHALA, ROCHE, TREGOUET - NUISANCES ENVIRON. 1978, NO 69, 53-55.

Pour tout public

PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

66/18486

Périmètres de protection des captages d'eau potable. Aide apportée à leur mise en place et opération préconisée par l'Agence de Bassin Seine-Normandie. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BRICHARD, MANEGLIER - 15E JOURN. HYDRAUL. SHF, TOULOUSE, 1978, 5P.

Pour tout public

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL DANS LES COMMUNES DOTEES D'UN POS

66/12830

Servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol dans les communes dotées d'un POS. Décret n° 77-861 du 26 juillet 1977 pris pour application de l'article L.123-10 du code de l'urbanisme instituant un régime de publicité de ces servitudes. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, J.O.L.D. 1977, 109, NO 174, 3975-3977.

Pour tout public

AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL ET URBAIN

66/12730

Amenagement de l'espace rural et urbain. Définition des ZAC, POS, PAR, SDAU, certificat d'urbanisme, remembrement rural, ZEP, et autre ZIF et ZNE. Decryptage des sigles. textes législatifs et réglementaires. Buts recherchés et procédures d'établissement. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, MQV - SIRAE, 1976, 111 P.

Pour tout public

LA CONCEPTION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT URBAINS EN RELATION AVEC LE MILIEU ENVIRONNANT, LE SOL, LA NAPPE, LE COURS D'EAU

66/30610

La conception des réseaux d'assainissement urbains en relation avec le milieu environnant, le sol, la nappe, le cours d'eau. L'utilisation des eaux pluviales et la lutte contre les crues. Exemples d'aménagement en France. - © 1999 OIEau

ENG, FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, PARIS, S.M.U.H., 1976, NO 83, 144 P.

Pour public averti

Les références récentes de JuriEaudoc sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Décret n° 2006-608 du 26 mai 2006 relatif aux concessions de plage. (J.O du 28 mai 2006).

Arrêté du 15 mai 2006 approuvant le cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux et approuvant et abrogeant divers fascicules (J.O du 25 mai 2006).

Circulaire du 5 mai 2006 relative à la gestion de la ressource en eau en période de sécheresse

Arrêté du 28 avril 2006 fixant les modalités d'application du décret n° 2006-447 du 12 avril 2006 relatif à la mise sur le marché et à la mise en service de certains instruments de mesure. (J.O du 24 mai 2006).

Décret n° 2006-570 du 17 mai 2006 relatif à la publicité des servitudes d'utilité publique instituées en vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) (J.O du 20 mai 2006).

Circulaire du 22 mars 2006 relative à la mise en œuvre du décret n° 2005-636 du 30 mai 2005 relatif à l'organisation dans le domaine de l'eau et aux missions du préfet coordonnateur de bassin. (Bulletin officiel du MEDD du 30 avril 2006).

Circulaire DGS/7A n° 2006/127 du 16 mars 2006 relative aux procédés de traitement d'eau destinée à la consommation humaine, à l'exclusion d'eau minérale naturelle et d'eau de source, mettant en œuvre des supports de filtration recouverts d'oxydes métalliques (Bulletin officiel du Ministère de la Santé du 15 mai 2006).

Circulaire DGS/SD7A n° 2006-110 du 8 mars 2006 relative à la gestion du risque sanitaire en cas de dépassement des exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres chlorure de vinyle, nickel, aluminium, sulfates, chlorures et fluor en application des articles R. 1321-26 à R. 1321-36 du code de la santé publique. (Bulletin officiel du Ministère de la Santé du 15 mai 2006).

Circulaire DCE n° 2006/13 du 28 février 2006 relative à la désignation des masses d'eau fortement modifiées et des masses d'eau artificielles en application de l'article 11 du décret n° 2005-475 du 16 mai 2005 relatif aux schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux. (Bulletin officiel du MEDD du 30 avril 2006).

JURISPRUDENCE

Responsabilité d'une commune pour pollution de l'eau.

Une commune qui rejette ses eaux usées non épurées dans un ruisseau peut-elle être tenue pour responsable des nuisances occasionnées par ce rejet aux propriétaires des terrains traversés par ce ruisseau ? Dans une décision du 20 avril 2006, la Cour Administrative d'Appel de Lyon a accepté d'indemniser un propriétaire victime de telles nuisances.

Décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 20 avril 2006.

Responsabilité encourue pour un accident lors de travaux d'assainissement

Lors de travaux d'assainissement réalisés par une entreprise privée pour le compte d'une commune, un tuyau en fonte mal arrimé provoque la mort d'un enfant. Suite à cet accident, la responsabilité pénale de l'entreprise et de la commune sont mises en jeu pour homicide involontaire.

Dans une décision du 14 mars 2006, la Cour de cassation retient que la responsabilité de l'accident n'est imputable qu'aux seuls responsables du chantier. Le juge fait ici une stricte application de l'article L. 235-1 alinéa 3 du Code du travail, qui prévoit que, pour les travaux entrepris par des communes de moins de 5 000 habitants, la commune peut confier au maître d'œuvre l'application des règles relatives à la sécurité du chantier. Dans ce cas, la commune n'est pas responsable des éventuels manquements à ces règles, par conséquent seule la responsabilité du maître d'œuvre peut être recherchée.

Décision de la Cour de cassation du 14 mars 2006

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électronique (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électronique (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électronique (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ **les dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet



<http://www.oieau.org>

**Les 386 Stages 2006
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**

Les 225.000 références
bibliographiques de **EAUDOC**
à rechercher
et commander en ligne.

<http://www.oieau.org>

3.200.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : audoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>